

**Documents relatifs à l'expérimentation en seconde dans 4 lycées
de Seine-Saint-Denis**

I. Note de présentation, Région Île-de-France, septembre 2006 - État des lieux des secondes expérimentales en lycée dans le département de Seine-Saint-Denis

II. Tribune parue dans « Le Monde » - La mobilisation générale pour l'égalité des chances est possible : un exemple en Seine-Saint-Denis.

I. Note de présentation, Région Île-de-France, septembre 2006 - État des lieux des secondes expérimentales en lycée dans le département de Seine-Saint-Denis

Les projets de classes de seconde expérimentales en Seine Saint Denis se précisent. L'idée originelle était la création d'un lycée expérimental en Seine-Saint-Denis à partir du projet cadre rédigé par une équipe de praticiens réunie à l'initiative de Sciences Po. Elle a été transformée au profit d'une initiative menée de front dans 4 lycées existants. C'est la formule préconisée par la Région, pour des raisons de faisabilité, mais surtout pour promouvoir un changement à une plus large échelle, dans un contexte « normal » et donc plus aisément diffusable et reproductible.

Les Conseils d'administration des 4 lycées pressentis ont voté en faveur des projets en juin 2006. Ces innovations semblent plutôt bien accueillies. De ce point de vue le travail de sensibilisation de la communauté éducative s'est révélé efficace.

1. Les lycées qui s'engagent et les axes de l'expérimentation :

4 lycées s'engagent dans cette expérimentation :

Jacques FEYDER à Épinay sur Seine,

Jean RENOIR à Bondy,

Auguste BLANQUI à Saint Ouen

Alfred NOBEL à Clichy sous Bois

Ils présentent des projets similaires, les échanges entre équipes ont déjà permis de faire circuler les idées et les méthodes.

Sont concernées dans chaque lycée, 4 classes de secondes « standard » (5 au lycée Jean RENOIR), soit 17 classes (dont 4 en Sections Professionnelles) pour plus de 500 élèves au total.

Pour l'essentiel, les projets sont regroupés sur 2 demi-journées par semaine (le reste de l'emploi du temps correspond aux cours « normaux », les programmes scolaires sont respectés). Pour ces deux demi journées, les principales pistes de travail sont :

- des travaux de groupes avec une approche thématique ; la méthodologie de travail se réfère à la « pédagogie de projet ».
- un suivi individualisé notamment par des tuteurs extérieurs (entreprises, étudiants....)
- un travail approfondi sur le projet personnel et l'orientation
- une planification en 5 séquences réparties sur l'année avec une progression de la phase d'accueil, surtout centrée sur la vie au lycée et les apprentissages méthodologiques transversaux, à la réalisation de « productions » par des groupes d'élèves.
- une évaluation positive et permanente pour individualiser les progressions.

2. Les partenariats : université et entreprises :

Les partenariats tiennent une grande place dans les projets : ils sont la clé de l'ouverture de la formation des jeunes.

- les partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur : 8 établissements d'enseignement supérieur partenaires apporteront une collaboration au projet de formation autour de 5 axes :
 - travail sur l'orientation (visite de laboratoire, participation à des cours, accueil sur les campus), mobilisation des élèves sur des parcours scolaires et dans l'enseignement supérieur. Préparation active à l'entrée dans des filières particulières (IUT, Sciences po, études scientifiques.....)
 - tutorat (dans le cadre de l'opération « 100 000 étudiants » du MEN, mais aussi par des tuteurs issus des entreprises partenaires),
 - animation de débats, conférences, ouverture, au-delà des élèves aux familles aux enseignants, au quartier,
 - Réflexion pédagogique avec les équipes (par exemple : comment enseigner les sciences),
 - Formation continue.

Les établissements d'enseignements supérieurs partenaires de l'expérimentation sont : les universités Paris Sorbonne (Paris 4), Pierre et Marie Curie (Paris 6), Paris Nord (Paris 13), l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris, Télécom Paris (École nationale supérieure des télécommunications), l'École Estienne, l'Institut national du patrimoine, Sciences Po.

Des conventions peuvent être signées entre l'un des ces établissements et un des lycées avec des objectifs spécifiques (comme par exemple la préparation de jeunes volontaires pour une orientation vers des études scientifiques à l'université Paris 6)

Par ailleurs les « Convention-Éducation Prioritaire » qui associent ces lycées à l'IEP Paris depuis parfois 5 ans se poursuivent.

- les partenariats avec le monde de l'entreprise : ils sont aussi articulés autour d'axes de coopération tels le financement d'action via la taxe à l'apprentissage ou le mécénat, l'accueil d'élèves en stage, les visites d'installation, les conférences et la participation à des « journées des métiers », le tutorat individualisé d'élève.

A ce jour dix-neuf entreprises parmi lesquelles Air France, Axa, BNP-Paribas, Bouygues, EDF, FNAC, France Télécom, Gaz de France, IBM, Lagardère, L'Oréal, PPR, RATP, RMC-BFM, Schneider Electric, SNCF, Total, se sont engagées à accompagner l'expérimentation

Il faut noter le rôle moteur et d'animation jouée par l'IEP Paris. Il permet de créer des ponts entre les lycées, les établissements d'enseignement supérieur et des grandes entreprises. Il propose par ailleurs un travail de formation et de recherche sur la démarche entreprise. Les étapes et les résultats de ces études seront un utile point d'appui pour la diffusion de l'innovation dans un plus grand nombre de lycées, ce qui correspond à une préoccupation majeure de la Région en la matière.

3. Les moyens mis à disposition des lycées par l'État et la Région :

Les moyens mis à disposition par le rectorat sont des HSA attribuées aux lycées, à répartir entre le professeur coordinateur de l'action et les enseignants des 5 classes. Selon les équipes, le coût de ces actions est beaucoup moins élevé que celui des redoublements dont les études montrent l'efficacité relative.

Par ailleurs le rectorat nomme des enseignants volontaires dans les établissements sur des « postes à profil ».

La Région accompagne le processus et les chefs d'établissements se sont félicités d'une collaboration exemplaire, notamment pour les aménagements des locaux, lors des 2 dernières réunions de comité de pilotage. Le coût global pour la Région s'établit à 2,6M€.

En matière de locaux les opérations en cours sont les suivantes pour un coût estimé de 2,400 000€

L'originalité de l'approche pédagogique est de varier la taille des groupes usuellement de 30 à 35 élèves. Aussi les travaux visent principalement à créer des locaux pour petits groupes et très grands groupes (jusqu'à 70) ainsi que des aménagements de salles d'entretien pour un accueil plus personnalisé des élèves et de leur famille.

Lycée Alfred Nobel- Clichy sous Bois – (coût estimé : 1 135 108€) travaux d'été :

- la création de salle dans le réfectoire,
- la création d'un bureau pour travaux en petit groupe,
- l'installation de la salle multimédia.

Prévu à partir de la rentrée : le foyer des élèves

Prévu en 2007 : installation d'un Bâtiment démontable R+1

Lycée Auguste Blanqui - Saint Ouen (coût estimé : 445 000€)

Modification du cloisonnement du Bâtiment Démontable R+1 :

Réalisation d'une grande salle en rez-de-chaussée et de 2 salles à l'étage

Modifications des locaux existants :

- division d'une salle des professeurs en deux salles de tutorat ainsi que le réaménagement du cabinet d'histoire du 3^e étage en salle de tutorat
- prévu en 2007 : installation d'un Bâtiment Démontable R+1 (mars 07 demandé pour la livraison).

Lycée Jacques Feyder à Épinay sur Seine (coût estimé : 438 000€)

Modification du cloisonnement du Bâtiment Démontable R+1 : Réalisation d'une grande salle en rez-de-chaussée et de 2 salles à l'étage.

Modification des locaux existants :

- division de la salle des professeurs en 3 salles de tutorat,
- division de 3 salles en 6 salles de demi-groupe,

Lycée Jean Renoir à Bondy : (coût estimé : 380 000€)

L'installation d'un Bâtiment démontable R+1 est prévue dans le premier semestre 2007.

En ce qui concerne l'équipement pour un montant global d'investissement de 122 784 € est prévu.

Lycée Alfred NOBEL (27 176 €) : équipement du CDI, mobilier d'une salle de réunion.

Lycée Auguste BLANQUI (10 240 €) : équipement d'une salle de conférence et un fond documentaire.

Lycée Jacques FEYDER (20 615 €) : mobilier pour une grande salle 72 places (tables, chaises), sonorisation, vidéo projecteur, équipement de 3 salles banalisées 36 places.

Lycée Jean RENOIR (64 753 €) : L'équipement de deux salles de classes et une salle polyvalente, sonorisation et vidéo projecteur, l'équipement et le renouvellement de postes informatiques et imprimantes pour le CDI et les deux salles de classe.

Enfin les 4 lycées ont déposé **des projets « Réussite pour tous »** au titre desquels ils ont reçu des subventions de fonctionnement qui s'élèvent à 89 200,00€. Elles permettent : l'organisation de séminaires de rentrée, des abonnements à des ressources numériques, des conférences, des sorties culturelles, des ressources documentaires, la réalisation de travaux d'élèves, la tenue d'atelier, la publication de productions, découverte des institutions européennes. L'accent est le plus souvent mis sur l'ouverture sur le monde, virtuel et réel.

4. Une expérimentation innovante à faire connaître :

Les équipes pédagogiques des lycées ont engagé un travail considérable, soutenu pour le volet partenariat par Sciences Po. L'expérimentation a débuté à la rentrée dans des conditions satisfaisantes. Les étapes de mise en place et les résultats de cette première année seront des contributions précieuses pour mieux accueillir les élèves en seconde, pour une meilleure réussite de tous.

Rappelons que cette classe charnière est le palier de sélection le plus redouté. Les taux de redoublements (parfois supérieurs à 40% le plus souvent autour de 20 à 25%) représentent un écueil majeur pour la réussite des élèves. En sections professionnelles, les dégâts des orientations non souhaitées se font cruellement sentir dans un absentéisme voire un décrochage qui peuvent prendre un caractère massif.

L'extension à d'autres établissements, la poursuite en classe de première sont des enjeux qu'il faudra pouvoir accompagner et diffuser, notamment auprès des lycées engagés dans le dispositif « Réussite pour tous ». Les partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur peuvent constituer des modèles de transition organisée entre lycée et enseignement supérieur pour une meilleure réussite d'études.

Ainsi, la participation de la Région au processus d'évaluation, auquel seront associés des chercheurs de renom, devrait constituer une priorité dans les prochaines années.

La réunion du comité de pilotage du mardi 11 juillet 2006 a permis de préciser les propositions d'évaluation des 3 chercheurs de l'Observatoire sociologique du changement, enseignants à l'IEP : Agnès VAN ZANTEN, Marco OBERTI et Louis CHAUVEL.

Le programme d'évaluation des expérimentations a donné lieu à une première réunion organisée par l'IEP-Paris le lundi 11 septembre.

Trois programmes d'action ont été proposés :

- une enquête auprès des acteurs des expérimentations, proposée par Louis CHAUVEL, avec trois questionnaires, proposés en début, en milieu et en fin d'année. Celle-ci, utilisant largement les moyens offerts par Internet, donnera lieu à des rapports successifs, accessibles en ligne.
- une recherche sera dirigée par Marco OBERTI sur les effets de l'expérimentation sur l'espace urbain environnant, notamment sur les points de vue des familles, sur la vie locale.
- Agnès VAN ZANTEN propose un travail qualitatif centré sur la problématique de la gouvernance de l'innovation

Ses premières pistes de travail ne sont pas limitatives. Notamment les équipes de terrain effectueront un travail approfondi d'évaluation de leurs pratiques à laquelle s'adjoindra certainement une évaluation institutionnelle à l'initiative de l'Éducation Nationale.

Notons enfin que cette expérimentation démarre alors que le dispositif « Réussite pour tous » existe depuis 5 ans. Cette année scolaire sera celle du lancement de l'évaluation du dispositif par des laboratoires universitaires de Sciences de l'Éducation. La mise en résonance des deux démarches peut apporter une plus value très utile, notamment en combinant les réussites issues de projets différents (à ce jour on compte 84 projets Réussite pour tous). Les recommandations qui ne manqueront pas d'émerger pourraient permettre de multiplier les initiatives et de répondre à l'objectif de réduction des sorties du système scolaire sans qualification de deux manières au moins :

- en favorisant la réussite en lycée
- en favorisant le passage du lycée à l'enseignement supérieur, particulièrement dans des filières de formation qui offrent de meilleures perspectives d'emploi.

La réconciliation de la majeure partie des élèves avec l'École et les savoirs, une réelle approche de la formation du citoyen, une véritable expérience culturelle, une maîtrise de l'expression et de la communication, au-delà de simples moyens pour atteindre les objectifs de persévérance scolaire et de continuité de formation, pourraient constituer aussi une véritable fin en soi, dans une École humaniste que tous les partenaires souhaitent profondément.

II. Tribune parue dans « Le Monde » - La mobilisation générale pour l'égalité des chances est possible : un exemple en Seine-Saint-Denis

Quatre lycées : Jean Renoir à Bondy, Alfred Nobel à Clichy-sous-Bois, Jacques Feyder à Epinay-sur-Seine, Auguste Blanqui à Saint-Ouen.

Huit établissements d'enseignement supérieur : les universités Paris-Sorbonne (Paris 4), Pierre et Marie Curie (Paris 6), Paris-Nord (Paris 13), l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris, Télécom Paris (École nationale supérieure des télécommunications), l'École Estienne, l'Institut national du patrimoine, Sciences Po.

Dix-neuf entreprises parmi lesquelles Air France, Axa, BNP-Paribas, Bouygues, EDF, FNAC, France Télécom, Gaz de France, IBM, Lagardère, L'Oréal, PPR, RATP, RMC-BFM, Schneider Electric, SNCF, Total.

L'Etat et la Région Île-de-France.

Un objectif : mobiliser des acteurs représentant toutes les forces de notre pays pour donner l'envie et les moyens de réussir à ceux des lycéennes et lycéens de Seine-Saint-Denis qui douteraient que notre société veuille leur reconnaître toute la place auxquels leur volonté et leurs mérites intellectuels leur donnent droit.

Il ne s'agit ni d'une « réforme du lycée », ni d'une « réforme des programmes », ni d'une « réforme du Bac ». Il s'agit d'un projet expérimental qui sera mis en œuvre dès l'actuelle rentrée scolaire et bénéficiera à tous les élèves des quatre lycées, avec une mobilisation particulière d'une centaine d'enseignants volontaires dans 17 secondes générales et BEP¹, soit près de 500 élèves.

¹ Brevet d'études professionnelles qui peut être obtenu en deux ans après une orientation en fin de 3ème

D'où vient le projet ? C'est une initiative d'acteurs de terrain de l'Education nationale : professeurs, proviseurs, mais aussi acteurs associatifs et professionnels de la formation et de l'accompagnement des jeunes, qui se sont constitués en collectif et ont travaillé pendant 3 mois de novembre 2005 à janvier 2006.

Quel est ce projet ? Tout simplement prendre exemple sur ces professeurs, ces conseillers principaux d'éducation, ces proviseurs, ces acteurs associatifs qui, partout en France, se battent tous les jours pour faire réussir le plus grand nombre d'élèves possible. Pour lutter contre les clichés négatifs attachés à leur lycée, pour convaincre les parents de ne pas chercher à échapper à la carte scolaire par peur de ne pas donner à leurs enfants la meilleure éducation possible. Identifier les initiatives de ces acteurs de terrain, leurs innovations, leurs méthodes. Les analyser pour comprendre pourquoi elles atteignent leurs objectifs. Les réunir en un « projet-cadre » de lycée public, polyvalent et accueillant tous les collégiens du secteur scolaire concerné. C'est ce « projet-cadre », en quelque sorte ce « recueil des bonnes pratiques », indicatif, qu'ont adopté au début de l'été les conseils d'administration des lycées Alfred Nobel, Jean Renoir, Jacques Feyder et Auguste Blanqui.

Qu'y a-t-il d'expérimental dans ce projet ? Des professeurs volontaires, soudés en équipe. L'organisation des emplois du temps permettant aux élèves et professeurs de travailler ensemble pas seulement dans la salle de classe. L'établissement de liens forts entre filières générales, technologiques et professionnelles par des enseignements et des projets communs, des passages facilités d'une filière à l'autre permettant des choix d'orientation positifs et non par défaut ou relégation. La proposition à chaque élève d'un tutorat assuré par un adulte (étudiant, cadre d'entreprise, fonctionnaire, professeur). Un accompagnement scolaire obligatoire organisé le soir, le samedi, pendant les congés scolaires, afin que tous les élèves puissent trouver au sein du lycée ce que d'autres obtiennent à domicile sous forme de « petits cours » ou dans les entreprises qui ont développé en dehors de l'Education nationale les activités commerciales de soutien scolaire. Des bilans de compétence en début de chaque année scolaire et des évaluations qui permettent moins de sanctionner un niveau que de valider les connaissances et les compétences et d'identifier celles qui restent à acquérir. En somme, un parcours individualisé et progressif. Une véritable intégration de la pratique sportive et de l'enseignement culturel et artistique dans le projet éducatif. Des équipes de professeurs articulant leur champ disciplinaire pour favoriser l'interdisciplinarité.

Que vont apporter les établissements d'enseignement supérieur ? En appui des professionnels de l'orientation au sein des lycées, ils vont proposer dès le début de la classe de Seconde, des informations précises, concrètes, actuelles sur les cursus post-bac et la réalité des ouvertures professionnelles auxquels ils conduisent. Recevoir les lycéens, leur proposer d'assister aux cours, aux TD, leur faire rencontrer des professeurs et des chercheurs, des étudiants, pour développer leur curiosité et rendre concret l'enseignement supérieur. Associer enseignants du second degré et enseignants du supérieur pour réfléchir aux méthodes d'enseignement. Inviter les universitaires à aller dans les lycées prononcer des conférences sur les sujets qui intéressent tout le monde, élèves, professeurs, parents d'élèves : pourquoi y a-t-il un tel taux de chômage ? Quels sont les enjeux du pétrole cher ? Comment donne-t-on du sens à sa citoyenneté ? Qu'est-ce que la globalisation ? Pourquoi cette permanence de conflits partout dans le monde ? Proposer aux professeurs des lycées de participer aux actions de formation continue organisées par les établissements d'enseignement supérieur partenaires. Enfin permettre des accès facilités dans les filières sélectives (IUT, BTS...) aux bacs pro et technologiques les plus méritants.

Que demandent les équipes enseignantes aux entreprises ? De la taxe d'apprentissage et du mécénat bien sûr, pour compléter les financements assurés par l'Etat et la Région. Mais plus encore : qu'elles mobilisent leurs cadres pour venir parler avec passion de leurs parcours ou se proposer comme tuteurs ; qu'elles participent à des forums de présentation des secteurs d'activité économique, des métiers, des opportunités d'emploi, des rémunérations ; qu'elles organisent des visites de sites, proposent des stages de longue durée et rémunérés.

L'Etat, et tout particulièrement le Recteur de l'Académie de Créteil, soutiennent fortement l'initiative. La Région a débloqué des crédits supplémentaires pour l'équipement des quatre lycées volontaires.

En novembre 2005, des maires de Seine-Saint-Denis avaient appelé à un Pacte républicain tant la situation était grave et urgente. La réponse ici décrite n'est évidemment pas à la hauteur du problème. Elle ne résout pas le problème de l'insuffisance du nombre des lycées en Seine-Saint-Denis pour accueillir dans des conditions convenables tous les adolescents qui sortent avec succès du collège. Mais cette réponse démontre que la mobilisation générale est possible.

Et ensuite ? Certains avaient confondu l'idée de lycée pilote avec celle, totalement contreproductive, de « lycée d'élite ». Avec quatre lycées pilotes dès maintenant, avec la volonté de concrétiser l'ambition de proposer un enseignement de la plus haute qualité dans tous les lycées, l'effet d'entraînement est presque certain. A la rentrée 2007, seront concernées en plus des classes de Seconde, des classes de Première de ces lycées, puis des Terminales générales et technologiques en 2008 et des Terminales professionnelles en 2009. Le pari est que d'autres lycées rejoindront le projet au fur et à mesure que ses résultats pourront être évalués. Des lycées du même département. De l'ensemble de l'Académie de Créteil. De l'ensemble de la Région.

L'expérimentation n'apporte pas de révolution pédagogique. Mais elle vise la mutualisation des innovations pédagogiques. Pour mettre en valeur les bonnes pratiques des établissements, faciliter leur diffusion, contribuer à la réussite des actions menées dans les lycées, bref pour faciliter le processus d'extension par capillarité, le mouvement de transfert d'expérience, Sciences Po crée un Centre de recherche, d'expertise et de diffusion de l'innovation (CREDI), afin d'accompagner l'expérimentation, avec des représentants des lycées, des établissements d'enseignement supérieur ainsi que des chercheurs spécialistes de notre système éducatif.

Notre action est fondée sur une conviction forte : avec de l'écoute, de l'attention portée aux difficultés, de la reconnaissance pour les réussites, les équipes enseignantes et de direction des lycées sont les meilleurs artisans d'une amélioration, sur le terrain, du système éducatif.

Le projet-cadre d'établissement est disponible sur le site <http://www.sciences-po.fr/presse/lycee/>

Jean-François Bourdon, Proviseur du Lycée Feyder d'Epinais, Daniel Peltier, Proviseur du Lycée Nobel de Clichy-sous-Bois, Jean-Louis Tetrel, Proviseur du Lycée Renoir de Bondy, Henri Theodet, Proviseur du Lycée Blanqui de Saint-Ouen, Richard Descoings, Directeur de Sciences Po, Geneviève Gallot, Directrice de l'Institut national du patrimoine, Catherine Kuhn-munch, Proviseur de l'Ecole Estienne, Alain Neuman, Président de l'Université Paris 13, Marc Peyrade, Directeur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, Jean-Robert Pitte, Président de l'Université Paris 4, Jean-Charles Pomerol, Président de l'Université Paris 6, Jacques Prost, Directeur de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris.